La CGT' vous informe ...

AVRIL 2026

Le panneau d'information des personnels de l'Enseignement Privé

Le 1er mai est à nous !

Depuis 140 ans, le 1er mai 1886 et la répression sanglante des ouvrières de Chicago, les travailleurs et les travailleuses du monde entier se mobilisent ensemble pour leurs droits. Le 1er mai est aujourd'hui un jour férié dans 163 pays. Cette année, le 1er mai a une saveur particulière. Grâce à la mobilisation, nous avons fait reculer ceux qui voulaient nous voler cette journée. Elle sera l'occasion de manifester pour :

- des mesures d'urgence contre la vie chère pour pouvoir vivre décemment de notre travail
- l'arrêt des guerres et une paix juste et durable
- l'égalité, la liberté et la fraternité

Tract CGT

Tract intersyndical

Le chiffre +0,5%

NAO Nationale 2026 : +0,5 % d'augmentation, c'est inacceptable !

Le désaccord sur la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) 2026 est total. Comme l'année dernière, les propositions des employeurs sont largement insuffisantes.

Pour rappel, l'année dernière, les employeurs ont décidé d'une augmentation du point de seulement 0,5 %, alors que l'inflation sur l'année scolaire s'élevait à 1,1 %. Résultat : une nouvelle perte nette de pouvoir d'achat pour les salarié·es.

Lire notre document

Prévoyance : il est urgent d'attendre

À qui profite les mensonges du collège employeur?

Depuis plusieurs semaines, le collège des employeurs diffuse auprès des enseignant·es des informations erronées concernant le régime de prévoyance.

La CGT Enseignement privé rappelle :

- le régime actuel est maintenu jusqu'au 31/12/26
- les enseignant·es ayant déjà un dossier maladie en cours (CLM, CLD) continueront, après le 31/12/26, à être indemnisé·es par l'assureur actuel.
- à ce jour, les négociations sont toujours en cours et la CGT EP y participe activement

Il est donc inutile actuellement de souscrire à la prévoyance facultative proposée par la MGEN !

Lire notre communiqué

Signer la pétition intersyndicale

La Voie pro mérite mieux et nous ne lacherons pas !

Lors du comité de suivi du 24 mars, la CGT-EP a poursuivi son engagement en portant des solutions concrètes, réalistes, immédiatement applicables face à un Ministère qui se contente d'empiler les annonces d'affichage, sans moyens ni résultats.

Nous le répétons :

- Former, ce n'est pas bricoler.
- Protéger, ce n'est pas communiquer.

La voie pro mérite mieux !

Lire le communiqué

Mouvement de l'emploi

Vous souhaitez que **nous suivions votre dossier**?

Contactez-nous : mouvement@ccgt-ep.org

Syndiqué·es (ou non), vous avez des questions :

Nos contacts en académie

contact@cgt-ep.org

CGT Enseignement Privé 263 rue de Paris
Case 544 - 93515 Montreuil Cedex

cgt-ep.syndicatcgt.fr